

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/03/2012

Réception par le Prefet : 19/03/2012

Publication : 23/03/2012



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2012-3-6-8

Séance du vendredi 16 mars 2012

### **SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS LUTTANT CONTRE L'ÉROSION DANS LE CADRE DU PLAN VÉGÉTAL POUR L'ENVIRONNEMENT C244 DÉVELOPPEMENT RURAL**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2011-5-6-2 du 8 décembre 2011 relative au Budget Primitif 2012 – Agriculture,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétence du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide d'accorder une subvention pour l'acquisition de matériel de lutte contre l'érosion à :

EARL SCHWEITZER – VIEUX FERRETTE      6.400,00 €

EARL SUTTER – BERRWILLER                      600,00 €

soit un total de subventions de 7.000 €, qui sera versée à l'Agence Service et Paiements à partir du Programme C244 au chapitre 204 - Nature 204181 - Fonction 74, conformément à la convention en vigueur.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 16 MARS 2012

**Développement rural (Inv)**  
**PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DRU04043	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (EX CNASEA)</b> EARL SCHWEITZER – VIEUX FERRETTE Matériel de lutte contre l'érosion : déchaumeur et semoir	16 000,00	40%	6 400,00
DRU04044	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (EX CNASEA)</b> EARL SUTTER - BERRWILLER Matériel de lutte contre l'érosion : semoir	1 500,00	40%	600,00
			<b>Total</b>	<b>7 000,00</b>